

**ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE DU DROIT, PHILOSOPHIE DU DROIT ET
SOCIOLOGIE DU DROIT**

LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE JURIDIQUE

**(en collaboration avec l'INSTITUT MICHEL VILLEY
et l'INSTITUT D'HISTOIRE DU DROIT)**

NATURE, DROIT NATUREL, DROIT POSITIF

DANS LA PHILOSOPHIE ANTIQUE

CYCLE DE CINQ CONFÉRENCES

Direction scientifique :

Eric MARTIN-HOCQUENGHEM – RAPHAËLLE THERY – JERÔME CHACORNAC

TROISIEME CONFÉRENCE : PLATON (mercredi 3 avril 2019, de 17 h à 19 h)

La technocratie, nouvelle république des sages ?

INTERVENANTS :

- Jérôme CHACORNAC, docteur en droit privé, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas
- Raphaël EHRSAM, E.N.S., agrégé de philosophie, docteur en philosophie, maître de conférences à Sorbonne Université (Faculté de Lettres)

TEXTES

- Platon, *Gorgias*, trad. E. Chambry, 521 a – 522 e
- Platon, *République*, trad. E. Chambry, livre II, 359 c – 361 d et 368 d – 369 a ; livre IV, 433 b – 435 c ; livre V, 462 b – 462 e et 472 b – 473 e

PLATON, Gorgias, traduction E. Chambry, 521 a – 522 e

Quelle méthode veux-tu donc que je choisisse pour prendre soin de l'État : dois-je combattre les Athéniens afin de les rendre les meilleurs possible, comme fait un médecin, ou les servir et chercher à leur complaire ? Dis-moi la vérité, Calliclès ; car il est juste que, comme tu as commencé par être franc avec moi, tu continues à dire ce que tu penses. Parle donc nettement et bravement.

CALLICLÈS

Eh bien, je te conseille de les servir.

SOCRATE

A ce compte, c'est au métier de flatteur, mon noble ami, que tu m'appelles.

CALLICLÈS

De Mysien, si tu préfères ce nom¹ ; car si tu ne fais pas ce que je dis...

SOCRATE

Ne me répète pas ce que tu m'as déjà dit mainte fois, que je serais mis à mort par qui voudra, si tu ne veux pas qu'à mon tour je te répète que ce sera un méchant qui fera mettre à mort un honnête homme, ni que je serai dépouillé de mes biens, si tu ne veux pas que je te répète aussi que mon spoliateur ne saura pas en faire usage, mais que, comme il les aura enlevés injustement, il en usera injustement, quand il en sera le maître, et s'il en use injustement, il en usera honteusement et, mal, parce que honteusement.

CALLICLÈS

LXXVII. — Tu me parais bien confiant, Socrate, de croire qu'il ne t'arrivera rien de semblable, parce que tu vis à l'écart, et que tu ne seras pas traîné devant un tribunal par un homme peut-être foncièrement méchant et méprisable.

SOCRATE

Je serais effectivement bien sot, Calliclès, si je ne croyais pas que, dans cette ville, n'importe qui peut avoir à souffrir un jour ou l'autre un pareil accident. Mais il y a une 521c-522b chose dont je suis sûr, c'est que, si je parais devant un tribunal et que j'y coure un des risques dont tu parles, celui qui m'y citera sera un méchant homme ; car jamais homme de bien n'accusera un innocent. Et il n'y aurait rien d'étonnant que je fusse condamné à mort. Veux-tu que je te dise pourquoi je m'y attends ?

CALLICLÈS

Oui, certes.

SOCRATE

¹ Passage de sens controversé. Calliclès semble vouloir dire : « Tu peux même dire métier de Mysien au lieu de métier de flatteur, c'est-à-dire : tu peux le qualifier d'un terme encore plus méprisable que celui de flatteur, mais exerce-le malgré tout, si tu ne veux pas qu'il t'arrive malheur. » Les Mysiens étaient un peuple barbare et méprisé.

Je crois que je suis un des rares Athéniens, pour ne pas dire le seul, qui s'attache au véritable art politique, et qu'il n'y a que moi qui le pratique aujourd'hui. Comme chaque fois que je m'entretiens avec quelqu'un, ce n'est point pour plaire que je parle, mais que je vise au plus utile et non au plus agréable, et que je ne puis me résoudre à faire ces jolies choses que tu me conseilles, je n'aurai rien à dire devant mes juges. Le cas dont je parlais à Polos est aussi le mien. Je serai jugé comme le serait un médecin accusé devant des enfants par un cuisinier. Vois en effet ce qu'un pareil accusé pris au milieu de tels juges pourrait alléguer pour sa défense, si on l'accusait en ces termes : « Enfants, l'homme que voici vous a souvent fait du mal à vous-mêmes et il déforme les plus jeunes d'entre vous en les incisant et les brûlant, il les réduit au désespoir en les faisant maigrir et en les étouffant, il leur donne des breuvages très amers, les force à souffrir la faim et la soif, au lieu de vous régaler, comme moi, de mille choses exquisées et variées. » Que crois-tu que pourrait dire le médecin pris dans ce guépier ? S'il disait, ce qui est vrai : « Je n'ai fait tout cela, enfants, que pour votre santé », quelle clameur crois-tu que pousseraient de tels juges ? Ne serait-elle pas violente ?

CALLICLÈS

Sans doute ; il faut le croire.

SOCRATE

Ne crois-tu pas qu'il sera fort embarrassé de savoir quoi dire ?

CALLICLÈS

Assurément.

SOCRATE

LXXVIII. — Je sais bien que la même chose m'arriverait, si je comparais devant des juges ; car je ne pourrais pas alléguer que je leur ai procuré ces plaisirs qu'ils regardent comme des bienfaits et des services, tandis que moi, je n'envie ni ceux qui les procurent, ni ceux qui les reçoivent. Si on m'accuse ou de corrompre les jeunes gens, en les réduisant à douter, ou d'insulter les gens plus âgés, en tenant sur eux des propos amers, 522b-523b soit en particulier, soit en public, je ne pourrai ni leur répondre conformément à la vérité : « C'est la justice qui me fait parler ainsi et en cela je sers votre intérêt, juges, ni dire aucune autre chose ; de sorte que je dois m'attendre à ce qu'il plaira au sort d'ordonner.

CALLICLÈS

Alors tu crois, Socrate, qu'il est beau pour un homme d'être dans une pareille position et dans l'impuissance de se défendre lui-même ?

SOCRATE

Oui, Calliclès, à condition qu'il ait une chose que tu lui as plusieurs fois accordée, je veux dire qu'il se soit ménagé le secours qui consiste à n'avoir rien dit ni rien fait d'injuste ni envers les hommes, ni envers les dieux. Car cette manière de se secourir soi-même, ainsi que nous l'avons reconnu plus d'une fois, est la meilleure de toutes. Si donc on me prouvait que je suis incapable de m'assurer cette sorte de secours à moi-même et à un autre, je rougirais d'être convaincu devant peu comme devant beaucoup de personnes et même en tête à tête avec moi seul, et si cette impuissance devait causer ma mort, j'en serais bien fâché ; mais si je perdais la vie faute de connaître la rhétorique flatteuse, je suis sûr que tu me verrais supporter facilement la mort. La mort en soi n'a rien d'effrayant, à moins que l'on ne soit tout à fait insensé et lâche ; ce qui est effrayant, c'est l'injustice ; car le plus grand des malheurs est d'arriver chez Hadès avec une âme chargée de crimes.

**PLATON, République, traduction E. Chambry,
Livre II, 359 c - 361 d**

²Or, que ceux qui pratiquent la justice la pratiquent de mauvais gré, par incapacité à commettre l'injustice, nous pourrions le percevoir le mieux si par la pensée nous réalisions ce qui suit : nous donnerions à chacun des deux, à l'homme juste comme à l'injuste, licence de faire tout ce qu'il peut vouloir, puis nous les suivrions, pour observer où son désir poussera chacun d'eux. Et alors "nous pourrions prendre l'homme juste sur le fait, en train d'aller dans la même direction que l'homme injuste, poussé par son envie d'avoir plus que les autres : c'est là ce que chaque nature est née pour poursuivre comme un bien, alors que par la loi elle est menée, de force, à estimer ce qui est égal. La licence dont je parle serait réalisée au plus haut point, si ces deux hommes recevaient un pouvoir tel que celui que, dit-on, reçut jadis l'ancêtre de [d] Gygès le Lydien. On dit en effet qu'il était berger, aux gages de celui qui alors dirigeait la Lydie ; et qu'après qu'une forte pluie se fut abattue, causant un glissement de terrain, un endroit de la terre se déchira et que s'ouvrit une béance dans le lieu où il faisait paître. La voyant, il s'émerveilla, et y descendit ; et il y aurait vu, parmi d'autres merveilles que rapporte l'histoire, un cheval de bronze évidé, percé d'ouvertures. S'y penchant, il aurait vu que s'y trouvait un cadavre, apparemment plus grand que n'aurait été un homme [e], et qui ne portait rien, si ce n'est, à la main, une bague en or. Il s'en serait emparé, et serait ressorti. Or, comme avait lieu le rassemblement habituel aux bergers, destiné à rapporter chaque mois au roi l'état des troupeaux, lui aussi y serait venu, portant la bague en question. S'étant assis avec les autres, il aurait tourné par hasard le chaton de la bague vers lui-même, vers l'intérieur de sa main [360], et dès lors serait devenu invisible pour ceux qui siégeaient à côté de lui, et qui dialoguaient à son sujet comme s'il avait été parti. Il s'en serait émerveillé, et manipulant la bague en sens inverse, aurait tourné le chaton vers l'extérieur, et une fois le chaton tourné, il serait redevenu visible. Ayant compris cela, il aurait mis la bague à l'épreuve pour voir si elle avait réellement ce pouvoir, et la même chose lui serait arrivée : en tournant le chaton vers l'intérieur il devenait invisible, vers l'extérieur, visible. Dès qu'il s'en serait aperçu, [b] il aurait fait en sorte d'être parmi les messagers qui allaient auprès du roi, et une fois là-bas, ayant commis l'adultère avec la femme du roi, aurait comploté avec elle pour tuer le roi et ainsi s'emparer du pouvoir. Eh bien donc, s'il existait deux bagues de ce genre, et que l'homme juste en enfile l'une, l'homme injuste l'autre, il n'y aurait personne, semblerait-il, qui aurait un caractère d'acier assez indomptable pour persister dans la justice, avoir le cœur de s'abstenir de ce qui est à autrui, et de ne pas y toucher ; c'est qu'il lui serait possible de prendre ce qu'il voudrait, sans crainte, y compris sur la place publique, de pénétrer dans [c] les maisons pour s'unir à qui il voudrait, de tuer ou de délivrer de leurs liens ceux qu'il voudrait, et d'agir à l'avenant parmi les hommes, étant l'égal d'un dieu. Celui qui en profiterait ne ferait rien de différent de l'homme injuste : l'un et l'autre iraient dans la même direction. À coup sûr on pourrait affirmer avoir là une preuve éclatante que personne n'est juste de son plein gré, mais parce qu'il y est contraint, persuadé que cela n'est pas un bien pour soi personnellement ; puisque chaque fois que quelqu'un croit qu'il sera en mesure de commettre une injustice, il la commet. C'est que chaque homme croit [d] que l'injustice lui rapporte personnellement beaucoup plus que la justice, et ce qu'il croit là est vrai, affirmera celui qui parle en ce sens. Car si quelqu'un, qui s'avisait d'une telle possibilité, ne consentait à commettre aucune injustice et ne touchait à rien de ce qui est à autrui, il passerait, aux yeux de ceux qui s'en rendraient compte, pour l'homme le plus à plaindre et le plus dépourvu d'intelligence ; ils feraient néanmoins son éloge les uns devant les autres, pour se tromper mutuellement, par peur de subir l'injustice. Sur ce point, voilà ce qui en est.

[e] Pour en venir au jugement lui-même sur la vie des hommes dont nous parlons, c'est si nous savons distinguer l'un de l'autre l'homme le plus juste et l'homme le plus injuste, que nous serons capables de juger correctement. Sinon, nous ne le serons pas. Or comment opérer cette distinction ! Voici : n'enlevons rien ni à l'injustice de l'homme injuste, ni à la justice du juste, mais posons chacun des deux comme parfait dans ce qu'il pratique. Que pour commencer l'homme injuste agisse comme les hommes compétents dans leur art : comme un pilote, ou un médecin exceptionnel, distingue ce qui est impossible dans son art et ce qui est possible, pour [361] entreprendre le second, en renonçant au premier ; et comme ensuite, si jamais il échoue sur quelque point, il se montre capable de se corriger ; il faudrait de même que l'homme injuste, entreprenant de façon correcte de commettre des injustices, sache passer inaperçu, si l'on veut qu'il soit tout à fait injuste.

2 C'est Glaucon qui parle.

Quant à celui qui se fait prendre, il faut le considérer comme imparfait. Car l'extrême injustice, c'est de donner l'impression d'être juste, quand on ne l'est pas réellement. Il faut donc attribuer à celui qui est parfaitement injuste l'injustice la plus parfaite, sans rien en soustraire, et permettre qu'au moment où il commet les plus grandes injustices, la plus grande réputation de justice lui soit assurée ; et si cependant il échoue sur quelque point, le rendre capable de se corriger, en étant à la fois apte à parler pour convaincre, au cas où l'une de ses injustices serait dénoncée, ou à user de violence, dans tous les cas où il est besoin de violence, grâce à sa virilité, à sa force, et à sa provision d'amis et de richesses. L'ayant ainsi posé, dressons en paroles à côté de lui l'homme juste, un homme simple et noble, qui entend, comme le dit Eschyle, non pas sembler, mais être homme de bien. Oui, il faut enlever ce "sembler". Car s'il semble être juste, lui viendront les honneurs et les prébendes, qui vont à celui qui semble être tel. On ne pourrait plus voir alors si c'est en visant ce qui est juste, ou en visant les prébendes et les honneurs, qu'il serait juste. Il faut donc le dénuder de tout, sauf de justice, et faire qu'il soit dans une situation contraire à celle du précédent. Lui qui ne commet aucune injustice, qu'il ait la plus grande réputation d'injustice, de façon qu'on mette sa justice à l'épreuve, pour savoir si elle n'est pas émoussée par la mauvaise réputation et par ce qui en découle ; et qu'il aille sans se déjuger jusqu'à la mort, d donnant l'impression, tout au long de sa vie, d'être injuste, alors qu'en réalité il est juste. Ainsi, l'un et l'autre étant allés jusqu'à l'extrême, l'un de la justice, l'autre de l'injustice, qu'on les juge pour savoir lequel d'entre eux est le plus heureux.

**PLATON, République, traduction E. Chambry,
Livre II, 368 d – 369 a**

L'objet de recherche auquel nous nous attaquons n'est pas médiocre ; il demande un homme à la vue perçante, à ce qu'il me paraît. Donc, dis-je, puisque nous-mêmes n'avons pas ce don, il me semble bon de conduire la recherche sur ce point comme le feraient des gens qui n'ont pas une vue très perçante, et à qui on ordonnerait de lire de loin de petites lettres ; si alors l'un d'eux s'avisait qu'il y avait quelque part ailleurs les mêmes lettres, mais plus grandes, et sur un plus grand support, je crois que cela leur apparaîtrait comme un don d'Hermès de lire d'abord les secondes, puis d'examiner les plus petites, pour voir si ce sont bien les mêmes.

— Certainement, dit Adimante. Mais que distingues-tu d'analogie, Socrate, dans la recherche qui concerne le juste ? [e]

— Je vais te le dire, répondis-je. La justice, affirmons-nous, est le fait de l'homme individuel, mais elle est aussi, n'est-ce pas, le fait d'une cité tout entière ?

— Oui, certainement, dit-il.

— Or une cité est chose plus grande qu'un homme individuel ?

— Oui, plus grande, dit-il.

— Peut-être alors que la justice, sur un support plus grand, pourrait se trouver plus grande, et plus facile à reconnaître. Donc, si vous le voulez, c'est d'abord dans [369] les cités que nous allons rechercher ce qu'elle est. Ensuite nous mènerons l'examen de la même façon dans l'individu aussi, en recherchant dans la forme visible du plus petit la ressemblance avec le plus grand.

— Eh bien, dit-il, à mon avis tu parles comme il faut.

— Alors, dis-je, si nous considérons, en paroles, une cité en train de naître, nous y verrions aussi sa justice en train de naître, et son injustice ?

— Sans doute, dit-il.

— Donc, une fois cela né, il y aurait espoir de voir de façon plus accessible ce que nous recherchons ?

— Oui, bien plus accessible.

**PLATON, République, traduction E. Chambry,
Livre IV, 433 b - 435 c**

... s'occuper de ses propres affaires, et ne pas se mêler de toutes, c'est la justice, et cela nous l'avons entendu dire par beaucoup d'autres que nous, et [b] nous-mêmes l'avons dit souvent.

— Oui, nous l'avons dit.

— Eh bien voilà, dis-je³, mon ami, quand cela se manifeste sur un certain mode, ce en quoi risque bien de consister la justice : s'occuper de ses propres affaires. Sais-tu d'où j'en tire les preuves ?

— Non, répondit-il, dis-le-moi.

— Il me semble, dis-je, que ce qui reste dans la cité, après que nous y avons examiné la modération, le courage et la sagesse, c'est ce qui procure à toutes ces qualités la capacité de s'y manifester, et qui, une fois qu'elles s'y sont manifestées, leur assure la préservation, tant que cela y est. Or nous avons déclaré que la justice [c] serait ce qui resterait à trouver, si nous avions trouvé les trois premières.

— C'est en effet nécessaire, dit-il.

— Cependant, dis-je, si l'on avait à déterminer laquelle de ces qualités contribuera le plus à rendre notre cité bonne, quand elle s'y manifestera, il serait difficile de déterminer si c'est l'identité de vues entre les dirigeants et les dirigés ; ou si c'est la capacité, qui se manifeste chez les guerriers, à préserver l'opinion conforme aux lois sur ce qu'il faut craindre, et ce qu'il ne faut pas craindre ; ou si c'est la sagesse et le sens de la garde qui se trouvent chez les dirigeants ; ou [d] bien si ce qui contribue le plus à la rendre bonne, quand cela se trouve à la fois chez l'enfant, chez la femme, chez l'esclave, chez l'homme libre, chez l'artisan, chez le dirigeant et chez le dirigé, c'est que chacun, étant un lui-même, s'occupe de ses propres affaires et ne s'occupe pas de toutes.

— Oui, ce serait difficile à juger, dit-il, inévitablement.

— Il y a donc apparemment un concurrent, pour produire l'excellence d'une cité, à sa sagesse, à sa modération et à son courage, c'est la capacité à faire que chacun en elle s'occupe de ses propres affaires.

— Oui, exactement, dit-il.

— Donc tu poserais que c'est la justice, ce qui est en concurrence avec ces qualités pour contribuer [e] à l'excellence d'une cité ?

— Oui, tout à fait.

— Alors poursuis ton examen sur le point suivant, pour voir si ton avis sera le même : est-ce aux dirigeants de la cité que tu enjoindras de juger les procès ?

— Bien sûr.

— Jugeront-ils en visant un autre but que de faire en sorte que ni les uns ni les autres ne possèdent les choses d'autrui, ni ne soient privés de ce qui est à eux ?

— Non, ils viseront bien ce but-là.

— Dans l'idée que cela est juste ?

— Oui.

— Et donc, de cette façon-là, on tomberait d'accord que posséder ce qui vous appartient en propre et qui est à vous, et s'en occuper, [434] c'est cela la justice.

— C'est cela.

— Alors vois si ton avis est le même que le mien. Si un charpentier entreprenait d'accomplir l'ouvrage d'un cordonnier, ou un cordonnier celui d'un charpentier, qu'ils échangent leurs outils l'un avec l'autre, ou leurs positions sociales, ou encore si le même homme entreprenait de faire l'un et l'autre métier, bref si l'on intervertissait tout cet ordre de choses, te semble-t-il que cela porterait un grand tort à une cité ?

— Non, pas très grand, dit-il.

— En revanche, je crois, quand quelqu'un qui est artisan, ou quelque autre naturellement fait pour gagner de l'argent, ensuite s'élève [b] grâce à sa richesse, ou au nombre de ses gens, à sa force physique, ou à quelque autre avantage de ce genre, et essaie d'entrer dans l'espèce des hommes de guerre ; ou quand l'un des hommes de guerre essaie d'entrer dans l'espèce du spécialiste de la délibération, du gardien, alors qu'il en est indigne ; et quand ces hommes-là échangent les uns avec les autres leurs outils, et leurs positions ; ou quand c'est un seul homme qui entreprend de faire tout cela à la fois, alors, je crois, toi aussi tu seras d'avis que cette interversion des hommes, et cette façon de s'occuper de tout à la fois, est un désastre pour la cité.

3 Socrate.

— Oui, certainement.

— Donc cette façon de s’occuper à la fois de tout ce qui appartient aux trois classes, et ces mélanges [c] des classes les unes avec les autres, causeraient le plus grand dommage à la cité, et on aurait tout à fait raison de nommer cela un comble de malversation.

— Oui, parfaitement.

— Or la plus grande malversation dans sa propre cité, ne diras-tu pas que c’est cela l’injustice ?

— Si, bien sûr.

— Voilà donc ce qu’est l’injustice. En sens inverse, disons les choses de la façon suivante : le fait que la classe de l’acquéreur d’argent, celle de l’auxiliaire, celle du gardien, s’occupent chacune de ses propres affaires, chacune d’entre elles s’occupant dans une cité de ce qui la concerne, ce serait là, à l’opposé de ce que nous décrivions tout à l’heure, la justice, et cela rendrait la cité juste ?

— À mon avis en tout cas, [d] dit-il, il n’en va pas autrement.

— N’affirmons pas encore ce point de façon trop arrêtée, dis-je ; mais si nous nous accordons à penser que quand cette forme de comportement entre en chacun des hommes en particulier, là aussi elle est la justice, alors nous confirmerons ce point — car que pourrions-nous trouver à redire ? Sinon, nous porterons notre recherche sur un autre point. Mais pour l’instant nous allons mener à son terme le type d’examen qui nous a fait espérer que si nous commençons par essayer de considérer la justice en quelque réalité plus grande qui la possède, il serait ensuite plus facile de distinguer ce qu’elle est dans un individu humain. Et [e] il nous a alors semblé que cette réalité, c’était une cité, et ainsi nous avons fondé la meilleure cité que nous pouvions, sachant bien que c’est dans la bonne cité que la justice pourrait se trouver. Dès lors, ce que la justice nous est apparue être dans la cité, transférons-le à l’individu ; et si cela est reconnu être la justice, tout ira bien. Si en revanche elle apparaît être quelque chose d’autre dans l’individu, revenant à nouveau à la cité, nous la mettrons à l’épreuve ; [435] et peut-être qu’en confrontant ces réalités et en les frottant l’une contre l’autre, comme on fait avec un briquet, nous arriverons à faire jaillir la lumière de la justice. Et qu’une fois que nous l’aurons mise en évidence, nous pourrons la consolider en nous-mêmes.

— Eh bien, dit-il, tu parles avec méthode, et c’est ainsi qu’il faut procéder,

— Alors, dis-je, ce qu’on pourrait appeler le même, que ce soit plus grand ou plus petit, se trouve-t-il être dissemblable sous le rapport sous lequel il est appelé le même, ou semblable ?

— Semblable, dit-il.

— Et donc un homme juste, comparé à une cité juste, [b] sous le rapport même de l’espèce de la justice, n’en différera en rien, mais lui sera semblable.

— Oui, semblable, dit-il.

— Mais, tu le sais, s’agissant d’une cité, elle nous a semblé être juste lorsque trois classes de natures, coexistant en elle, y faisaient chacune ce qui lui revenait ; et par ailleurs elle nous a paru modérée, courageuse et sage, à cause de certaines autres dispositions et façons d’être de ces mêmes classes.

— C’est vrai, dit-il.

— Par conséquent quand il s’agit de l’individu, mon ami, nous l’évaluerons de la même façon : s’il a ces mêmes espèces dans sa [c] propre âme, comme elles auront les mêmes façons de sentir que les classes, nous aurons raison de le juger digne des mêmes noms que la cité.

— Tout à fait nécessairement, dit-il.

**PLATON, République, traduction E. Chambry,
Livre V, 462 a – 462 e**

— ⁴Or connaissons-nous un plus grand mal, pour une cité, que ce qui la scinde, et en fait [b] plusieurs au lieu d’une seule ? Ou de plus grand bien que ce qui la lie ensemble et la rend une ?

— Non, nous n’en connaissons pas.

— Or la communauté du plaisir aussi bien que du déplaisir, voilà ce qui lie les hommes ensemble, lorsque tous les citoyens, autant que possible, peuvent se réjouir et s’affliger pareillement aux mêmes succès comme aux mêmes désastres ?

— Oui, certainement, dit-il.

4 C’est Socrate qui parle.

— Et c'est au contraire l'appropriation personnelle des choses de ce genre qui divise, lorsque les uns sont consternés, et que les autres exultent, à l'occasion des mêmes événements affectant [c] la cité et ceux qui sont dans la cité ?

— Forcément.

— Or est-ce que cela ne provient pas du fait que les gens, dans la cité, ne prononcent pas au même moment les expressions comme "c'est à moi " et également "ce n'est pas à moi " ? et de même pour "c'est à autrui " ?

— Si, parfaitement.

— Dès lors, la cité, quelle qu'elle soit, où le plus grand nombre dit, pour la même chose, et dans la même mesure : "c'est à moi " et "ce n'est pas à moi " , est la mieux administrée ?

— Oui, de loin.

— Et c'est bien celle qui se rapproche le plus d'un homme unique ? De la même façon quand un de nos doigts, par exemple, est frappé par quelque chose, alors toute la communauté qui organise le corps, dans son rapport avec l'âme, en une seule organisation soumise à l'élément qui, [d] en elle, dirige, cette communauté à la fois ressent le coup, et tout entière, dans son ensemble, éprouve la douleur en même temps que la partie qui a mal ; c'est bien en ce sens que nous disons : "l'homme a mal au doigt " ; et pour tout autre élément de ce qui compose l'homme, on emploie la même expression, qu'il s'agisse de la souffrance d'une partie douloureuse ou du plaisir de celle qui est soulagée ?

— Oui, c'est la même expression, dit-il. Et pour la question que tu poses : c'est la cité la plus proche de l'homme ainsi décrit, qui est la mieux gouvernée.

— Dès lors, je crois, lorsque l'un des citoyens éprouvera quoi que ce soit de bien ou de mal, une telle cité sera la plus apte à [e] la fois à déclarer que l'élément qui éprouve fait partie d'elle-même, et à se réjouir ou souffrir tout entière avec lui.

— Cela est nécessairement le cas, dit-il, en tout cas dans une cité qui a de bonnes lois.

**PLATON, République, traduction E. Chambry,
Livre V, 472 b – 473 e**

— Plus tu parleras de cette façon-là, dit-il, moins nous te [b] dispenserons d'expliquer de quelle façon ce régime politique est capable de venir à être ! Allons, parle, cesse de perdre du temps.

— Eh bien donc, dis-je⁵, en premier lieu il faut se rappeler que c'est en recherchant ce qu'est la justice, et l'injustice, que nous en sommes arrivés là.

— Oui, il le faut. Mais qu'est-ce que cela change ? dit-il.

— Rien. Mais si nous trouvons quel genre de chose est la justice, estimerons-nous alors que l'homme juste lui aussi ne doit en rien différer d'elle, mais être à tous égards semblable à [c] la justice ? Ou bien nous contenterons-nous qu'il en soit le plus proche possible et qu'il participe d'elle plus que les autres ?

— Soit, dit-il : nous nous contenterons de la seconde solution.

— C'était donc pour avoir un modèle, dis-je, que nous cherchions à la fois ce qu'est la justice en soi, et un homme parfaitement juste, au cas où il pourrait venir à être, et quel homme il serait une fois advenu ; et inversement pour l'injustice et pour l'homme le plus injuste. Nous voulions les regarder pour voir où ils nous apparaîtraient en être sous le rapport du bonheur et de son contraire, de façon à être contraints de tomber d'accord, pour ce qui nous concerne aussi nous-mêmes, que celui qui [d] leur serait le plus semblable aurait le sort le plus semblable au leur. Mais nous ne cherchions pas à atteindre le but consistant à démontrer que ces choses-là sont capables de venir à être.

— En cela, dit-il, tu dis vrai.

— Or crois-tu que serait moins bon dessinateur celui qui aurait dessiné un modèle de ce que serait l'homme le plus beau, et aurait tout rendu de façon suffisante dans son dessin, sans être capable de démontrer qu'un tel homme est aussi capable de venir à être ?

— Non, par Zeus, dit-il.

— Eh bien ? N'avons-nous pas nous aussi, affirmons-nous, fabriqué [e] en paroles un modèle d'une cité

5 Socrate.

bonne ? Si, certainement.

— Crois-tu alors que nous parlions moins bien, parce que nous ne serions pas capables de démontrer qu'il est possible de fonder une cité de la façon qui a été décrite ?

— Certes non, dit-il.

— Voilà donc le vrai, dis-je : il est ainsi. Mais si vraiment il faut aussi, pour te faire plaisir, que j'aie à cœur de démontrer de quelle façon surtout et dans quelle mesure cela serait le plus réalisable, accorde-moi à nouveau les mêmes concessions, en vue de la démonstration analogue.

— Lesquelles ?

— Est-il possible [473] qu'une chose soit réalisée telle qu'elle est dite, ou bien cela tient-il à la nature des choses que la réalisation touche moins à la vérité que la description, même si ce n'est pas l'avis de tel ou tel ? Mais toi, en es-tu d'accord, ou non ?

— J'en suis d'accord, dit-il.

— Alors ne me contrains pas à devoir te montrer ce que nous avons exposé en paroles être en tous points tel dans les faits aussi. Mais si nous nous avérons capables de trouver comment une cité pourrait s'établir de façon à être très proche de ce qui a été dit, nous pourrions affirmer avoir trouvé que cela peut venir à être : or c'est ce que tu exigés. [b] Ne te contenteras-tu pas d'être arrivé à cela ? Pour moi, je m'en contenterais.

— Et moi aussi, dit-il.

— Dès lors, après cela, il faut apparemment que nous essayions de chercher, et de démontrer, ce qui va mal à présent dans les cités, et qui les empêche d'être régies de cette façon-là ; et quel est le plus petit changement qui pourrait amener une cité à ce mode de régime politique ; un seul dans le meilleur des cas, et sinon deux, et sinon encore les moins nombreux – en nombre – et les plus petits – quant à l'importance – qu'il est possible.

— Oui, [c] exactement, dit-il.

— Or, dis-je, il me semble que nous pouvons montrer qu'en changeant une seule chose une cité pourrait se transformer, une chose qui n'est, il est vrai, ni petite ni aisée, mais qui est possible.

— Laquelle ? dit-il.

— J'en suis à la chose même, dis-je, que nous avons comparée à la plus grande vague. Mais cette chose sera dite, à coup sûr, même si elle doit, en déferlant comme une vague, m'inonder totalement de ridicule et de discrédit. Examine donc ce que je vais dire.

— Parle, dit-il.

— Si l'on n'arrive pas, dis-je, ou bien à ce que les philosophes règnent dans les [d] cités, ou bien à ce que ceux qui à présent sont nommés rois et hommes puissants philosophent de manière authentique et satisfaisante, et que coïncident l'un avec l'autre pouvoir politique et philosophie ; et à ce que les nombreuses natures de ceux qui à présent se dirigent séparément vers l'une ou l'autre carrière en soient empêchées par la contrainte, il n'y aura pas, mon ami Glaucon, de cesse aux maux des cités, ni non plus, il me semble, du genre humain ; et le régime politique qu'à présent nous avons décrit dans le dialogue e ne pourra non plus jamais naître avant cela, dans la mesure où il est réalisable, ni voir la lumière du soleil ; c'est précisément cela qui depuis longtemps suscite en moi une hésitation à parler, parce que je vois que le dire ira tout à fait contre l'opinion reçue. Car il n'est pas aisé de concevoir qu'autrement on ne pourrait connaître le bonheur, bonheur privé ou bonheur public.